

# Rupture numérique, aide financière, logement, masques : formulez ici votre demande d'aide

Du 2 octobre 2020 au 30 juin 2021



**Le contexte actuel de crise sanitaire peut vous mettre en difficulté. À travers ce formulaire vous pouvez simplement vous signaler auprès des services de solidarité mis en place au sein de notre université pour demander de l'aide.**

## Un formulaire pour les aides aux étudiant-e-s de l'Université Bordeaux Montaigne

- 1 . **Demande de prêt d'un PC portable pour l'année** (candidature à un programme de prêt longue durée)
- 2 . **Problème de logement**
- 3 . **Demande d'aide financière**
- 4 . **Demande d'aide pour des masques**
- 5 . **Demande d'aide pour accéder au réseau internet**

**Suivez ce lien et identifiez-vous pour formuler votre demande**

La demande est nécessairement unique pour un des 5 cas proposés dans la liste.

Si vous entrez dans plusieurs cas, vous devez faire autant de demandes que nécessaire.

Dans le cas d'une demande de matériel vous devez fournir des éléments de justification (boursier, difficultés financières, situation particulière, etc.)

**Important** : ce formulaire a pour objectif de faciliter l'accès à des dispositifs déjà existants comme par exemple le FSDIE - Aide sociale d'urgence. Si vous avez déjà commencé [cette procédure](#), il est inutile de doubler votre demande ici.

-----

Demande d'accompagnement (études) ou de soutien moral : signalez-vous en ligne



À partir du 8 décembre 2020

Depuis le début du mois d'octobre, l'université a mis en place un formulaire permettant aux étudiant-e-s de signaler des difficultés liées à la crise sanitaire (rupture numérique, aide financière, logement, masques). À compter du 8 décembre 2020, deux signalements supplémentaires sont ajoutés via la cellule d'accompagnement conditions de vie et d'études.

[en savoir plus +](#)